



Rémunération exceptionnelle de Stéphane Richard

Dans le cadre du départ de Stéphane Richard du groupe Orange après douze années passées en tant que Président-Directeur général du Groupe, le Conseil d'administration d'Orange avait décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 19 mai 2022, de lui attribuer une rémunération exceptionnelle de 475 000 euros bruts au titre de 2022, soit environ 4 mois de son salaire annuel.

Cette décision était motivée par le niveau global de la rémunération de Stéphane Richard depuis 2010, par la volonté de compenser l'absence de tout dispositif de retraite ainsi que de souligner l'esprit de collaboration permanent dans lequel il a accompagné le processus rigoureux de succession. Le Conseil souhaitait également valoriser l'ensemble des résultats financiers et stratégiques obtenus tout au long de ses trois mandats à la tête du Groupe.

Stéphane Richard tient à remercier le Conseil d'administration de cette intention. Néanmoins face à l'incompréhension de certains actionnaires qui considèrent que cette attribution n'est pas conforme aux principes qui doivent s'appliquer à la rémunération des mandataires sociaux et que cette modalité aurait dû être prévue et anticipée, Stéphane Richard décide de renoncer à cette rémunération exceptionnelle.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,5 milliards d'euros en 2021 et 137 000 salariés au 31 mars 2022, dont 76 000 en France. Le Groupe servait 278 millions de clients au 31 mars 2022, dont 232 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse :

Sylvain Bruno ; sylvain.bruno@orange.com

Tom Wright ; tom.wright@orange.com